

# Conseil d'école extraordinaire du 16/12/13

ECOLE L'AJONC ET LE ROSEAU  
AMAILLOUX.

Personnes présentes :

Mme Bonnet (directrice école), Mme Christine Marsault : Conseillère pédagogique Education Nationale, Mr Abrand Maire d'Amailloux, les enseignantes et les parents représentants chaque classe.

Dernier PV signé et mis en ligne par Mme Bonnet.

Le planning actuel avec les superpositions de temps péri-scolaire / temps scolaires pose beaucoup de problèmes, il est donc convenu de statuer lors de ce conseil sur une révision de ces horaires.

L'équipe enseignante ainsi que le Sivom proposent donc chacun leur planning.

Voir tableau des propositions fournis par Mme Bonnet.

## Planning Sivom :

Celui-ci présente des inconvénients :

- Sortie pédagogique possible seulement 2 jours par semaine.
- Remise en cause du cycle piscine pour les GS CP CE1.
- Ajout d'¼ d'heure qui n'est utile à rien sur la pause méridienne.
- Déséquilibre important dans la durée de classe l'après-midi 1h30/2h30, les enfants se sentent déjà un peu perdus
- Cohabitation entre le scolaire et péri-scolaire plus longue : 2h30
- Demande de dérogation, car le temps scolaire d'une journée dépasse 5h30 d'¼ d'heure.

## Planning équipe enseignante :

Celui ci propose :

- Des temps plus réguliers dans la semaine en réponse aux parents qui sentent leurs enfants perdus.
- Pas de superposition des différents temps, permettant de supprimer la gêne occasionnée par le bruit des activités péri scolaires pendant que certains élèves travaillent. Ces activités seraient placées en fin de journée.

Inconvénient majeur : le besoin en personnel.

En conclusion, le conseil d'école se prononce en faveur du planning actuel jusqu'en juillet 2014, faute de moyens permettant de mettre en place l'organisation proposée par l'équipe pédagogique. Le planning de l'équipe enseignante reste le plus favorable pour les enfants.

Suite à la mise en place de la communauté de communes, l'école pourra peut-être bénéficier de personnel supplémentaire en « mode partage » !

Signatures des Parents

Signature du Maire

Jean Pierre ABRAND

Signature de la Directrice

